AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-3-73 488678

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE) (Tél. 86-31-55 et 86-32-55)

PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B.P. nº 20 — 31130 BALMA

ABONNEMENT ANNUEL 30 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- Supplément N° 1 au Bulletin technique N° 149 de Février 1973 -

1973 - 3ème envoi

ARBRES A FRUITS A NOYAU

- Cloque du pêcher :

En raison des nombreuses chutes de pluies s'étant produites parfois à température douce, de la lenteur du débourrement jusqu'à ces derniers jours, il semble utile d'effectuer une seconde application, en particulier quand la première a été placée au début du mois de février.

- Monilia de l'abricotier :

Le rouge des sépales est bien visible (stade B) et le moment est venu de traiter avec l'un des produits suivants : Bénomyl (30 g), Carbatène (200 g), Folpel (100 g), Mancozèbe (160 g), Thiabendazole (100 g), Thirame (200 g), doses exprimées en matière active à l'hectolitre.

VIGNE

Les traitements d'hiver et de prédébourrement de la vigne :

a) Parasites à combattre au repos complet de la végétation :

- Esca ou Apoplexie : L'une des causes principales de dépérissement des vignes âgées surtout. Traiter avec une spécialité à base d'arsénite de soude à raison de 1.250 g d'arsénite à l'hectolitre, au moins 10 jours après la taille et de toutes façons avant le gonflement des bourgeons.

- Cochenille blanche (ou floconneuse) : Traiter les foyers repérés au cours de la taille d'hiver avec une huile d'anthracène à la dose de 6 à 8 %. Plus tard en prédébourrement, on pourra traiter avec l'un des produits suivants : huile jaune, oléomalathion, oléoparathion, dinoterbe.

b) Parasites à combattre en prédébourrement (dès le début du gonflement des bourgeons) :

- Excoriose : Dans les vignes atteintes, on pourra utiliser soit :
-l'arsénite de soude à 625 g d'arsénite à l'hectolitre ($\frac{1}{2}$ dose Esca) ;
-un colorant nitré à 600 g de matière active à l'hectolitre ;
-une huile jaune à la dose de 2 à 3 litres de produit commercial à l'hectolitre.

- L'Acariose, l'Erinose, le Phylloxera gallicole peuvent être combattus par une application d'une huile d'anthracène jaune à la dose de 3 %.

Tous ces traitements doivent être effectués par temps calme, en l'absence de gel. Ils doivent être appliqués soigneusement en épandant de 400 à 500 litres de bouillie à l'hectare. Les échecs sont souvent dus à une insuffisance de mouillage.

Nous rappelons que l'arsénite de soude, très dangereux, est seulement toléré en traitement d'hiver sur la vigne, ne pas traiter par vent, ne pas fumer, porter des gants lors des manipulations.

CULTURES LEGUMIERES

- Melon :

Lutte contre les mulots (en particulier dans les cultures de melon) :
Rappelons que quelques couples de ces animaux peuvent causer des "manques"

.../...

P 312

parfois importants, toujours désagréables, dans une culture. Ils consomment les grains après les avoir déterrées. Voici comment on peut procéder pour les détruire : trois semaines avant le moment des semailles, disposer à l'hectare 4 à 5 abris (tuile canal ou drain en terre cuite) posés à même le sol. Dans les drains ou sous les tuiles, introduire une petite poignée de maïs (20 g environ) comme première amorce. Renouveler l'appât 4 à 5 jours plus tard. Remplacer à nouveau les grains disparus dans la semaine suivante, afin de donner aux visiteurs l'habitude de la provende.

Après un nouveau délai de 4 à 5 jours, substituer à ce maïs des grains de maïs imprégnés de phosphure de zinc.

Après le semis de melons, on peut maintenir autour des champs une sorte de ceinture de protection dans laquelle on continue l'appâtage et ce, jusqu'à la levée des jeunes plantes.

Préparation du maïs empoisonné au phosphure de zinc : Les appâts empoisonnés doivent être préparés, soit par un pharmacien, soit sous la surveillance d'un pharmacien, par le Groupement de Défense contre les ennemis des cultures.

Composition de l'appât : grains de maïs, phosphure de zinc (5 % au maximum), huile de vaseline ordinaire 2,5 %, colorant (par exemple, charbon de bois en poudre à 0,350 %).

Remarques : 1°/ Le commerce présente des appâts préparés à base soit de Crimidine, soit de Chlorophacinone, très efficaces vis-à-vis des mulots. Si l'on emploie de tels appâts (où le blé sert de support), il est évident que l'amorce sera faite avec du blé au lieu de maïs.

2°/ Nous recommandons de prendre les dispositions nécessaires afin d'éviter tout accident sur le gibier et les animaux domestiques.

- Asperge :

Rhizoctone violet (désinfection des griffes) :

Pour protéger les plants contre ce champignon, effectuer avant la plantation une désinfection des griffes par trempage durant 15 minutes dans l'eau de javel à 12° chlorométrique (= eau de javel ordinaire = un sachet de concentré additionné d'eau jusqu'à 1 litre de solution). Egoutter et rincer abondamment les griffes, les planter aussitôt.

/GRANDES CULTURES/

- Colza :

-Charançon des tiges : Divers postes de piégeage signalent des captures de plus en plus nombreuses, notamment dans le Gers.

L'ensoleillement a une influence déterminante sur l'activité des insectes. Dès leur apparition, les mâles sont sexuellement mûrs. Par contre, les femelles doivent s'alimenter aux dépens de crucifères. La durée de leur maturation sexuelle est variable selon la température. A 20° C, elle est de l'ordre de 8 jours.

Rappelons à nouveau qu'elles commencent à pondre en tout début de montaison du colza, dès les 12 premiers millimètres au-dessous de l'ébauche des boutons floraux. Plus le colza est jeune, plus la ponte a de l'importance.

Les dégâts sont essentiellement effectués au niveau de la ponte (croissance ralentie, buissonnement, épaississement des organes, déformation, éclatement).

Il convient donc de surveiller très attentivement les cultures ; si l'élévation actuelle de la température se poursuit, il y aura des risques.

Dans les régions envahies, envisager un traitement dès que la montaison des plantes aura commencé.

-Grosse altise : Elle nous a été signalée dans quelques petites régions.

- IMPORTANT : Ce bulletin est le dernier expédié aux abonnés n'ayant pas encore effectué leur versement pour l'année 1973.

Les Ingénieurs chargés des
Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

BALMA, le 5 Mars 1973
Le Chef de la Circonscription phytosanitaire
"MIDI-PYRENEES",

P. T[illegible]

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.